



AVIS PUBLIC DE LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION

Le Département de l'Éducation de la Ville de New York a pour politique de donner à chacun la même chance d'avoir un emploi et de le garder, indépendamment de sa **race, couleur de peau, religion, de ses croyances, son appartenance ethnique, origine nationale, de son statut de citoyen/d'étranger, de son âge, statut matrimonial ou concubinage, de ses handicaps, son orientation sexuelle, sexe, de sa situation militaire, de son statut de sans-emploi, de ses antécédents judiciaires (arrestations, condamnations – sauf exclusions du candidat/employé prévues par la loi), prédispositions génétiques, ou du fait d'être traqué(e), victime de violence domestique ou d'agressions sexuelles, et il s'engage à garantir un environnement exempt de harcèlement, y compris sexuel, ou de représailles, qui s'appuieraient sur une des caractéristiques individuelles précitées.**

Il a également pour principe de donner la même chance à tous d'étudier ou de se former, quels que soient sa race, couleur de peau, religion, ses croyances, son appartenance ethnique, origine nationale, statut d'étranger ou de citoyen, ses handicaps, son orientation sexuelle, sexe ou poids. Il s'engage, de surcroît, à garantir un environnement libre de tout harcèlement, y compris sexuel, qui se fonderait sur une ou plusieurs des caractéristiques individuelles précitées, ou prendrait la forme de représailles.

La présente politique est conforme au Titre VI et Titre VII de la Loi de 1964 sur les droits civils (Civil Rights Act of 1964), au Titre IX des Amendements de 1972 sur l'Éducation (Title IX of the Education Amendments of 1972), à la Loi de 1967 sur la discrimination à l'emploi en fonction de l'âge (Age Discrimination in Employment Act of 1967), aux Sections 503 et 504 de la Loi de 1973 sur la protection et l'insertion des handicapés (Rehabilitation Act of 1973), aux amendements de 1974 sur les normes en matière d'équité du cadre professionnel (Fair Labor Standards Amendments of 1974), à la Loi de 1986 sur le contrôle et la réforme de l'immigration (Immigration Reform and Control Act of 1986), à la Loi de 1990 sur les Américains souffrant de handicap (The Americans with Disabilities Act of 1990), à la Loi de 1991 sur les droits civils (Civil Rights Act of 1991), aux Lois de la Ville et de l'État de New York sur les Droits de l'Homme, ainsi qu'aux dispositions des conventions collectives, passées au sein du Département de l'Éducation de la Ville de New York, pour lutter contre la discrimination.

La Disposition réglementaire A-830 du Chancelier prévoit les procédures à suivre par les employés, parents d'élève(s), élèves, et toute personne entretenant des relations commerciales, financières ou autres avec le Département de l'Éducation de la Ville de New York (DOE), ou utilisant les locaux, terrains et/ou équipements du DOE, pour porter plainte contre des actes de discrimination illicite ou de représailles perpétrées suite à une telle plainte. Il est possible de porter plainte en contactant le Bureau de l'égalité des chances (Office of Equal Opportunity - OEO) ou en la déposant auprès d'un des organismes indiqués ci-dessous. Des copies de la Disposition réglementaire A-830 du Chancelier sont mises à disposition du public à l'OEO ou à : www.nyc.gov/schools/oeo.

Documents et autres informations peuvent être trouvés auprès du Bureau de l'égalité des chances du DOE dont les coordonnées sont :

The Office of Equal Opportunity (Bureau de l'égalité des chances)
New York City Department of Education
65 Court Street – Salle 1102
Brooklyn, New York 11201
Tél. : 718-935-3320 Fax : 718-935-2531
Site Internet : www.nyc.gov/schools/oeo

Les questions relatives au respect du *Titre IX* peuvent être posées à :

Jennifer Becker, Coordinatrice *Titre IX*
65 Court Street - Salle 1102
Brooklyn, NY 11201
Tél. : 718-935-4287
Email : Title_IX_Inquiries@schools.nyc.gov

Les questions, relatives aux aménagements *Section 504*, peuvent être posées à :

Ava Mopper, Directrice/Coordinatrice Aménagements *Section 504*
28-11 Queens Plaza North - Salle 402
Long Island City, NY 11101
Tél. : 718-391-6117
Email : AMopper@schools.nyc.gov

Documents et autres informations peuvent être trouvés auprès d'organismes extérieurs tels que :

U.S. Equal Employment Opportunity
Commission (Commission nationale pour
l'égalité des chances au travail)
New York District Office
33 Whitehall Street, 5^e étage
New York, New York 10004
212-336-3620

Office for Civil Rights
(Bureau de défense des droits civils)
New York Office
U. S. Department of Education
32 Old Slip, 26^e étage
New York, NY 10005-2500
646-428-3900

New York State Division of Human Rights
(Division Droits de l'Homme de l'État de
New York)
1 Fordham Plaza - 4^e étage
Bronx, New York 10458
718-741-8400

New York City Commission on Human
Rights (Commission sur les Droits de
l'Homme de la Ville de New York)
40 Rector Street
New York, New York 10006
212-306-5070